

# Le prix des « droits à polluer » européens s'effondre avec le confinement

Les crédits carbone que les industriels européens émetteurs de CO<sub>2</sub> doivent acheter ont perdu 30 % de leur valeur en deux semaines. C'est la conséquence de la chute de l'activité économique sur le Vieux Continent.

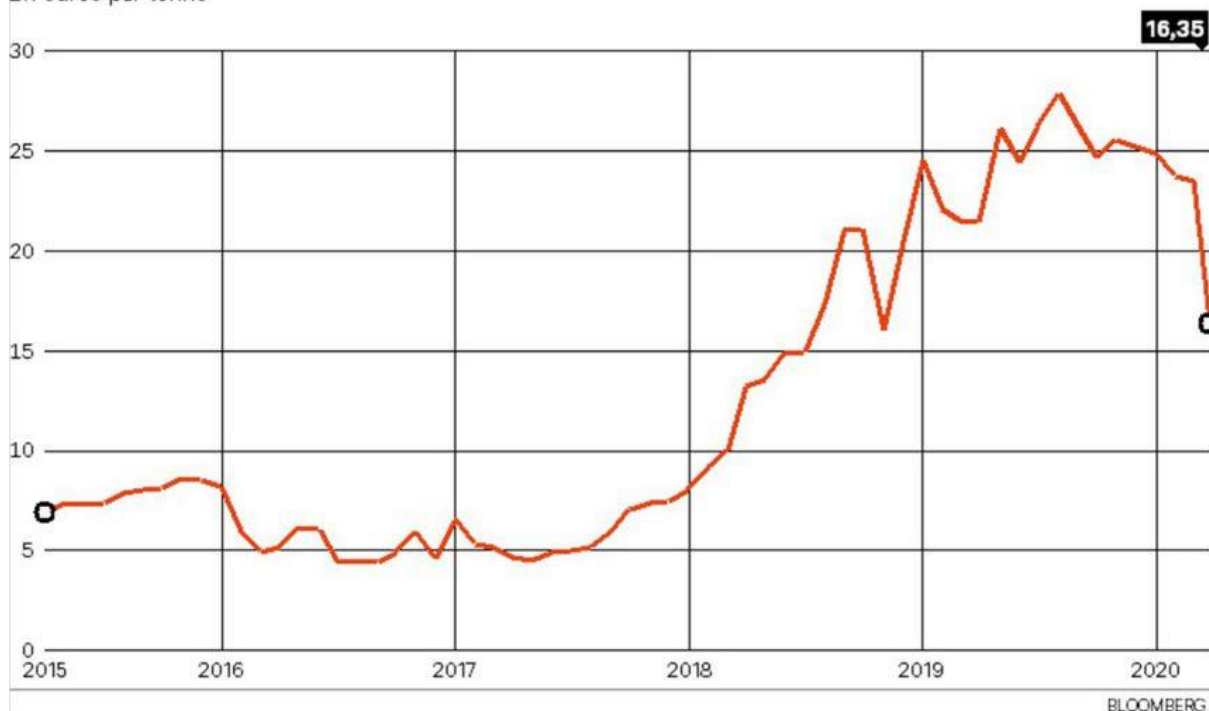
Par **Vincent Collen**

Publié le 26 mars 2020 à 7h30

Le ralentissement spectaculaire de l'activité industrielle en Europe se fait sentir sur le marché des crédits carbone, ces « droits à polluer » que les entreprises émettrices de gaz à effet de serre doivent acheter sur le European Trading System. Le prix de la tonne de CO<sub>2</sub> s'est écroulé de 30 % en deux semaines, et s'échangeait aux alentours de 17 euros ce mercredi.

## Le marché européen du carbone (quotas EU ETS)

En euros par tonne



« Le marché anticipe une moindre activité économique et donc un recul de la demande des grands émetteurs de carbone », explique Frédéric Hache, cofondateur du Green Finance Observatory. En fermant leurs usines, Volkswagen ou PSA consommeront moins d'énergie et pollueront moins. Ces groupes auront donc moins besoin d'acheter des crédits, ce qui fait baisser la demande et pèse sur les cours.

## **Etroitement corrélées au PIB**

La chute s'explique aussi par l'effondrement des prix du gaz naturel . Il incite les producteurs d'électricité à réduire la part du charbon dans leur mix au profit du gaz moins émetteur de CO2, soulignent les analystes de Commerzbank.

### **Coronavirus : quelle reprise économique espérer après le choc**

Ces derniers jours, les variations quotidiennes ont suivi l'évolution de la pandémie et les réponses qu'y apportent les gouvernements. L'annonce d'un ralentissement du nombre de nouveaux cas en Italie a pu provoquer une légère hausse des cours, comme celle des plans de soutien de la BCE ou de la Fed. « Les émissions sont étroitement corrélées aux variations du PIB », poursuit le même expert. Chaque dixième de point de PIB en moins se traduit par 1 à 2 millions de tonnes de CO2 évitées, estiment les analystes d'Energy Aspects.

## **Deux années de hausse anéanties**

« La crise de 2008 avait provoqué le même type de recul », rappelle Marc Baudry, l'un des responsables de la Chaire économie du climat de Paris Dauphine. Le prix de la tonne de CO2 était alors tombé sous la barre des 10 euros pendant de longues années (2011-2018). Il avait fallu une réforme pour permettre un redressement.

L'Union européenne avait décidé de mettre une partie des crédits excédentaires dans une réserve pour assainir le marché. Cette décision, couplée à des objectifs plus ambitieux en matière de lutte contre le réchauffement climatique, avait permis aux crédits de remonter en flèche, passant la barre des 25 euros l'été dernier. Le coronavirus a anéanti ces deux années de hausse.

La chute des cours pourrait être vue comme positive, puisqu'elle signale une contraction des émissions de gaz à effet de serre. « En réalité c'est une fausse bonne nouvelle, reprend Marc Baudry, car le recul ne correspond pas à un changement structurel du système de production européen. Lorsque la reprise sera là, les émissions repartiront ».

## **Effet pernicieux**

Les crédits carbone bon marché pourraient même avoir un effet pernicieux en réduisant l'incitation à investir dans des systèmes de production moins émetteurs de CO2. En renouvelant plus lentement leur capital, les usines européennes perdraient en efficacité énergétique. « Nous menons des études sur ce point, car il semble que l'on ait constaté une telle perte d'efficacité après la crise de 2008 », explique Marc Baudry.

Sur le plus long terme, Frédéric Hache relativise l'impact des crédits carbone, car, même à 25 euros la tonne, ce marché ne remplit pas son rôle incitatif de façon structurelle. « Il faudrait que les cours atteignent 40 à 60 euros pour avoir un réel effet sur les émissions de CO2 de l'industrie européenne », juge-t-il.